



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre porte à la connaissance du public qu'en sa séance du 22 mars 2024 le conseil communal a approuvé le projet de morcellement suivant:

projet de morcellement de la parcelle sise à Eschdorf, 18, op der Knupp, inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 249/4227, lieu-dit « Op der Knupp », place (occupée), contenant 15 ares 77 centiares, en cinq lots distincts en vue de leur construction, présenté par la société CG Concept Sàrl.

La délibération afférente et le plan de morcellement peuvent être consultés par le public au secrétariat communal à Eschdorf, an der Gaass 1, pendant les heures de bureau.

Eschdorf, le 29 mars 2024
Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le Secrétaire, le Bourgmestre,

Date d'affichage: 29 mars 2024